MIAT Préfecture : 059-225900018-20261020-AR47159H1-AR
Date de l'AR : 20/10/2026

DGA Enfance Familles Santé
Direction Enfance Famille Jeunesse
Pôle Droits de l'Enfant et Adoption
Service Projets de Vie des Pupilles de l'Etat

Arrêté n° AR-DEFJ/2026/859

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

VU l'article L. 223-1 du code de l'action sociale et des familles ;

VU les articles D. 223-26 et D. 223-27 du code de l'action sociale et des familles ;

VU la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant ;

VU le décret n° 2016-1639 du 30 novembre 2016 relatif à la commission pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle d'examen de la situation des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance ;

VU la cessation d'activité de Madame Valérie TERNEL, Médecin référent Protection de l'Enfance ;

VU la candidature de Madame Leslie CHARBONNIER, Médecin Responsable du Service de Protection Maternelle et Infantile de Lille Fives pour remplacer Madame Valérie TERNEL ;

VU la démission de Madame Valérie LACAM, Première Vice-Présidente Adjointe au Tribunal Judiciaire de Lille ;

VU la candidature de Madame Delphine DEGROOTE, Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des enfants auprès du Tribunal Judiciaire de Lille pour remplacer Madame Valérie LACAM ;

VU la candidature de Madame Kate KIZIMALE-GRANT, Juge des enfants auprès du Tribunal Judiciaire de Lille pour remplacer Madame Valérie LACAM ;

VU la démission de Monsieur Pierre GOUPILLAUD, Vice-Procureur de la République
au Tribunal Judiciaire de Lille ;

VU la candidature de Madame Isabelle DEMOL, Vice-Procureure de la République
auprès du Tribunal Judiciaire de Lille pour remplacer Monsieur Pierre GOUPILLAUD,
Vice-Procureur de la République ;

VU la démission de Madame Agathe ROUTIER, Substitute du Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Lille ;

Publié sur le site lenord.fr le 20 octobre 2026

VU la candidature de Madame Delphine POLY, Substitute du Procureur de la République auprès du Tribunal Judiciaire de Lille pour remplacer Madame Agathe ROUTIER ;

VU la candidature de Madame Cathy PLANCHETTE, Consultante Violences sexuelles faites aux enfants en sa qualité de personne qualifiée ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général des Services

ARRETE

ARTICLE 1. sont nommés membres de la Commission d'Examen de la Situation et du Statut des Enfants Confiés au Service de l'Aide Sociale à l'Enfance :

Représentant de la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, chargé des pupilles de l'Etat

- **Madame Audrey ANTSON**, Tuteur des pupilles de l'Etat
- **Madame Lucie DELORME**, Représentant du Tuteur des pupilles de l'Etat

Représentant du Service Départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance

- **Madame Alexandra WIEREZ,** Directrice Enfance Familles Jeunesse
- **Monsieur Matthieu LAUNAY,** Directeur adjoint Enfance Familles Jeunesse
- **Madame Camille NOUTEHOU,** Directrice adjointe Enfance Familles Jeunesse
- **Monsieur Antoine LANDOUZY,** Chef de projet, Direction Enfance Familles Jeunesse
- **Madame Juliette DELESALLE,** Responsable Adjointe de Pôle Enfance Familles Jeunesse de Roubaix Tourcoing
- **Madame Christine MULLIER,** Responsable de Pôle Enfance Familles Jeunesse, de Cambrai

Représentant du Service Départemental de de l'Adoption

- **Madame Raphaëlle CAVALIER,** Responsable du Pôle Droits de l'Enfant et Adoption
- **Madame Anne-Claire DESQUILBET,** Responsable du Service Projets de Vie des Pupilles de l'Etat et Parcours des Enfants Accueillis en Protection de l'Enfance
- **Madame Sidonie SCAMPS,** Responsable du Service Accompagnement des Projets : adoption, parrainage, accueil durable et bénévole

Magistrat du Siège ou du Parquet compétent en matière de Protection de l'Enfance

- **Madame Isabelle DEMOL**, Vice-Procureure de la République près le Tribunal Judiciaire de Lille
- **Madame Delphine POLY**, Substitute du Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Lille
- **Madame Anne MATTEI**, Première Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des enfants au Tribunal Judiciaire de Lille
- **Madame Hélène MERLIN**, Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des enfants au Tribunal Judiciaire de Lille
- **Madame Delphine DEGROOTE,** Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des enfants au Tribunal Judiciaire de Lille
- **Madame Marie DE LESSEPS**, Juge des enfants au Tribunal Judiciaire d'Avesnes sur Helpe
- **Madame Sonia PIZZO**, Juge des enfants au Tribunal Judiciaire d'Avesnes sur Helpe
- **Madame Soizic ROUSSEAU,** Juge des enfants au Tribunal Judiciaire de Lille
- **Madame Kate KIZIMALE-GRANT**, Juge des enfants au Tribunal Judiciaire de Lille

Médecin

- **Madame Anne-Claire JAMBON,** Médecin Responsable du Pôle Protection Maternelle et Infantile Santé de Roubaix Tourcoing
- **Madame Leslie CHARBONNIER**, Médecin Responsable du Service de Protection Maternelle et Infantile de Lille Fives

Psychologue pour enfant ou Pédopsychiatre

- **Madame Laure FALANDRY,** Psychologue Pôle Enfance Familles Jeunesse de Métropole Lille
- **Madame Chantal GERBIER,** Personne qualifiée (ancienne Psychologue Pôle Enfance Familles Jeunesse de Flandre)

Cadre éducatif d'un Service habilité au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance

- **Madame Naïma GUERROUMI,** cheffe de Service à l'AGSS de l'UDAF
- **Madame Gwenaëlle HUIBAN,** Directrice Ethique et Qualité au sein de l'EPDSAE
- **Madame Lydie WECXSTEEN,** Cheffe de service éducatif à la Sauvegarde du Nord
- **Madame Mary ANDERSON,** Responsable du service social au sein de la Pouponnière Boucicaut de Roubaix
- **Madame Chloé SPYCHALA,** Directrice Générale Adjointe de l'EPDSAE
- **Madame Elodie LEVRAY,** Cheffe de service à la Maison d'Enfants de Quesnoy sur Deûle

Représentant de l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE)

- **Madame Marie DELERUE**
- **Madame Christel DEKYDTSPOTTER**

Personne qualifiée

- **Madame Cathy PLANCHETTE, Consultante Violences sexuelles faites aux enfants**

Chargée de projet Accueil Durable et Bénévole et Parrainage du Département du Nord

- **Madame Mathilde DELBENDE**

ARTICLE 2. Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télé-recours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié sur le site internet départemental lenord.fr.

Signé électroniquement à Lille le 20/10/2026

Christian POIRET
Président du Département du Nord